

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 50

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN
PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE et de L'INDUSTRIE
PARAISSANT LE
JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française. Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer. Une remise libérale est accordée aux abonnés à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.
Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,
Sollicite respectueusement de MM. les marchands les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.



PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les mines minières ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Consent Légal et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHÉVILLE,
Greffier de la Cour Lég.
G. M. AUBIN,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 juillet 1873.

N. RENAUD & CIE
MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous le nom de raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

37-30

MEULES FRANÇAISES

ET

ÉCOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs
ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente
Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

- do pour mouler le blé,
- do pour mouler l'avoine,
- do pour éculler l'avoine,
- do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques de Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot.	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Coques en Feuilles.	Fil d'Acier	D. de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peintures.	Tuile à Pavé.
Zinc en Lingots.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Ferre Couvre	Dessins Chemn.
Rouge de Plomb.	Briques d'Écur-Fontaines.	naise.

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Encaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en magasin.

Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'été

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Oswego, Brockville, Kingston, Bellevue, Toronto, Québec, London, Bradford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M. Express de nuit de do do do 9.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train de passages pour Brockville et toutes les stations immédiates 6.00 P. M. Train local pour les passages pour Audreuil, le samedi à 2.00 P. M. et les autres jours à 5.00 P. M. Trains passant Montréal pour Lacolle, à 7.00 A. M., 8.00 A. M., 12.00 midi, 3.00 P. M., 6.00 P. M., et 6.30 P. M. Trains passant Lacolle pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.30 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la rampe ete.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.15 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central do do do 8.15 P. M. Train pour Rousses Point en connexion avec les steamers du Lac Champlain 6.00 A. M. Train pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est 7.30 A. M. Train de la Malle pour St. Jean et Rousses Point, en connexion avec les Trains de Steamers, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et les steamers du Lac Champlain 3.15 P. M. Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Ishund Point 1.15 P. M. Train d'accommodation pour Richmond et les stations intermédiaires 5.15 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'Est 10.00 P. M. Express de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hyacinthe et St. Hyacinthe, à 11.00 P. M. Train de jour pour les Montagnes Blanches, Portland et Boston 7.00 A. M. Train de jour pour Québec, Hydrant, Loup, Cacouna et Trois-Pistoles 8.00 A. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partent pas des stations aux heures annoncées. La magnifique vapeur "F. A. M. G. U. T. II," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, passera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. E., &c., etc.

BAGAGE ÉTIQUETE.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et Heures de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau ou Point vend des billets, à la Station Boulevard ou au Bureau No. 14, Rue St. Jacques

C. J. HEYLDGES
Directeur-Général

Montreal, 26 mai 1873.